

officiels de 12 pays et d'environ 24 organismes internationaux étaient présents. Il y avait en tout 125 délégués, 174 spécialistes ou conseillers et 56 observateurs, y compris 11 délégués du Canada†.

Le programme de 1948, approuvé par la conférence de Mexico, prévoit un budget de \$7,682,637; sur ce montant, la quote-part prévue du Canada est de 3.7 p. 100, soit environ \$286,500, en plus d'une contribution proportionnelle identique à un fonds renouvelable d'un million de dollars.

Reconstruction.—Parlant à la conférence, le président de la délégation canadienne a déclaré: "Il faut insister au possible sur la nécessité de la reconstruction dans les pays ravagés par la guerre, car tant que les ressources culturelles, intellectuelles et scientifiques des pays dévastés n'entreront pas en jeu, les initiatives de l'UNESCO dans d'autres domaines devront inévitablement retarder". Ce point de vue a reçu l'approbation générale. La Division de la reconstruction du Secrétariat a reçu un crédit budgétaire de \$614,141 dont \$178,000 pour octrois d'urgence, mais l'objet premier de ce crédit est de permettre à la Division de la reconstruction de recueillir et de distribuer des renseignements sur les besoins et de stimuler les organismes nationaux et internationaux en vue de soulager ces besoins.

Lors de la conférence, une campagne nationale entreprise par des organismes bénévoles des États-Unis avait permis de recueillir plus de 100 millions de dollars pour la reconstruction par l'intermédiaire de l'UNESCO. Un organisme correspondant était mis sur pied au Canada: le Conseil canadien de la reconstruction par l'intermédiaire de l'UNESCO. Sa campagne a été lancée en février 1948 conjointement avec l'appel des Nations Unies en faveur de l'enfance; leur objectif réuni était de dix millions de dollars.

Pour seconder la Division de la reconstruction, l'UNESCO met à Paris des bureaux à la disposition du Conseil international temporaire pour le relèvement de l'éducation (TICER), corps qui comprend des représentants de 21 organismes bénévoles internationaux. L'UNESCO aide les organismes particuliers à diriger des camps de jeunesse et les seconde d'autres façons.

Éducation.—La conférence de Mexico a donné instruction au directeur général d'accorder, dans l'exécution du programme éducatif de 1948, une importance égale aux sept sujets suivants: (1) éducation de base; (2) instruction des adultes; (3) collaboration avec les universités; (4) stages d'études pratiques sur la pédagogie; (5) éducation en vue de la compréhension internationale (dans les écoles primaires et secondaires des États membres, y compris des concours de composition littéraire pour la jeunesse); (6) amélioration des manuels scolaires et du matériel d'enseignement; et (7) missions consultatives et éducatives auprès des États membres qui en feront la demande.

La deuxième conférence générale a particulièrement bien accueilli les résultats du stage d'études pratiques pour instituteurs, tenu près de Paris durant l'été 1946. Il a été proposé d'en tenir trois d'envergure mondiale en 1947 (à Prague, à Londres et à New-York tel qu'il fut décidé plus tard) ainsi qu'un stage régional en Amérique latine. Le Canada a été prié de déléguer deux éducateurs à chacun des trois.

Le budget de 1948 prévoit la tenue d'une conférence mondiale de représentants d'universités; on espère ainsi établir une association internationale des universités. Il prévoit aussi une conférence mondiale des dirigeants de l'instruction des adultes. L'Association canadienne d'éducation des adultes a invité l'UNESCO à tenir cette dernière conférence au Canada, mais elle doit être remise à 1949.

† On peut obtenir du ministère des Affaires extérieures, Ottawa, le rapport de la délégation canadienne à la deuxième session de la conférence générale de l'UNESCO (53 pp. polycopiées).